

CRITÈRES	OBSERVÉ? (OUI/NON)
Division sociale et impacts sociaux	
1. Présence de clans dans la communauté; des personnes en faveur ou en défaveur du projet sont clairement identifiables	
2. Ambiance tendue, publics hostiles lors d'assemblées publiques concernant le projet	
3. Boycott de commerces locaux en raison de la position affichée par les responsables de l'entreprise	
4. Augmentation locale de la consultation pour des services psychosociaux	
5. Déménagements en raison de l'arrivée du projet ou désir de déménager si le projet voit le jour exprimé par des citoyennes et des citoyens dans l'espace public	
Signes d'opposition	
1. Présence d'un groupe citoyen officiellement opposé au projet	
2. Présence d'affiches marquant une opposition au projet sur le territoire	
3. Manifestation(s) contre le projet	
4. Pétition(s) ou démarches regroupant les signatures contre le projet	
5. Geste(s) de désobéissance civile (occupation, blocage, vandalisme, etc.)	
Débats et tensions dans les médias	
1. Site internet citoyen (ou page Facebook) dédié au projet	
2. Insultes, intimidation et menaces sur les réseaux sociaux dans les discussions concernant le projet	
3. Lettres d'opinions dans les médias au sujet du projet	
4. Intervention de tiers dans le débat public (expert-es, artistes, universitaires, militant-es, milieux d'affaires, etc.)	
5. Circulation d'informations contradictoires, voire fausses, concernant le projet entraînant une grande confusion dans le débat public	
Processus de consultation	
1. Critique des processus d'information et de consultation mis en place par le promoteur	
2. Désir d'études indépendantes sur le projet exprimé par la population ou par les élu-es	
3. Demande d'audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	

Démocratie municipale

- | | |
|--|--|
| 1. Augmentation de la participation citoyenne aux séances du conseil municipal | |
| 2. Tensions et dissensions à l'intérieur du conseil municipal, voire démission(s) d'un ou plusieurs de ses membres | |
| 3. Présence de nouvelles forces politiques liées au projet au niveau municipal (nouvelles candidatures, nouveau parti) | |
| 4. Candidatures divisées au sujet du projet lors d'élections municipales | |
| 5. Refus de prendre position publiquement par rapport au projet pour un candidat ou une candidate lors d'élections municipales | |
| 6. Élection d'une ou plusieurs personnes clairement affichées comme opposées au projet | |
| 7. Demande pour la tenue d'un référendum sur le territoire concerné | |

Ressources humaines et services municipaux

- | | |
|---|--|
| 1. Surcharge de travail pour les fonctionnaires municipaux en raison de demandes d'information multiples provenant de la population, du promoteur, des médias, etc. | |
| 2. Altercations et harcèlement rapportés par des fonctionnaires (voire par leurs proches), y compris pour des incidents survenus hors des heures de travail | |
| 3. Augmentation de la présence policière sur le territoire lors de séances municipales et d'événements publics | |

Politisation et judiciarisation du débat

- | | |
|--|--|
| 1. Candidatures divisées au sujet du projet lors d'élections provinciales ou fédérales | |
| 2. Refus de prendre position publiquement par rapport au projet pour un candidat ou une candidate lors d'élections provinciales ou fédérales | |
| 3. Interpellation des gouvernements, des partis politiques, des agences de santé publique, etc., par les citoyennes et les citoyens dans l'espace public | |
| 4. Judiciarisation ou menaces de judiciarisation du conflit | |
| 5. Revendications territoriales autochtones sur le site visé par le projet | |

Plus ces phénomènes sociaux sont observés relativement à un projet, plus celui-ci est susceptible de soulever des enjeux d'acceptabilité sociale. Les décideurs sont donc appelés à la prudence.



Marie-Ève Maillé, Ph.D
Consultante et professeure associée,
CINBIOSE-UQAM